

2014

Sommaire

Préface	2
Éditorial	3
Anefore	4
Développements majeurs en 2014	6
Enseignement scolaire	10
Enseignement supérieur	12
Enseignement et formation professionnels	14
Éducation des adultes	16
Meilleures pratiques	18
Europass	22
Eurydice	23
Euroguidance	24
ECVET	26
eTwinning	27
Évènements 2014	28
Publications	30
Résultats de la sélection 2014	32

Préface



Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Ministre de l'Enseignement supérieur et
de la Recherche

Le monde contemporain évolue à un rythme accéléré, tant du point de vue sociétal, économique et culturel que dans le domaine scientifique et technologique. Pour le Luxembourg, ces mutations rapides représentent des défis importants. Mais elles peuvent également se révéler d'excellentes opportunités de renouveau.

C'est au niveau de l'éducation et de la formation de ses citoyens que se jouera la capacité de notre pays à répondre durablement aux changements et à tirer parti des nouvelles possibilités.

Il est avéré qu'un enseignement de haute qualité, adapté à la réalité du terrain, est un puissant levier de modernisation. En favorisant l'amélioration des compétences de tous les citoyens, notre pays saura s'adapter positivement aux évolutions conjoncturelles et consolider ses synergies internationales.

Pour rendre l'enseignement luxembourgeois plus performant et l'ouvrir vers le futur, la coopération active de toutes les parties prenantes est essentielle. Au niveau national, une stratégie d'information a été mise en route par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, notamment à travers le site ukunft.men.lu.

Quant aux coopérations au niveau européen, les priorités du programme Erasmus+ corroborent tout à fait nos objectifs nationaux de qualité, de multilinguisme et d'inclusion. Les échanges d'expériences et la mobilité

apprenante – que ce soit celle des étudiants ou des jeunes en formation professionnelle, ou celle d'enseignants ou d'autres membres du personnel – aident à améliorer les compétences des citoyens et soutiennent le processus de modernisation et d'internationalisation de nos institutions d'enseignement.

Pour renforcer encore l'efficacité du réseautage européen, le programme Erasmus+ encourage la coopération transnationale des établissements d'enseignement et de formation non seulement entre institutions, mais également en association avec des entreprises ou organisations pertinentes, publiques ou privées. Les projets Erasmus+ peuvent ainsi s'appuyer sur une large expertise transsectorielle internationale pour adapter ou créer des cursus et formations dont notre pays a besoin.

L'impact des programmes européens dans le domaine de l'éducation et de la formation a déjà été constaté dans tous les pays participants, et les résultats sont manifestes. L'agence nationale Anefore a contribué au succès de ces programmes au Luxembourg, offrant aux bénéficiaires informations, assistance et conseils dans leurs projets européens.

Que le programme Erasmus+ se poursuive, et qu'il contribue à l'ouverture de notre pays vers de nouvelles perspectives !

Éditorial



Christine Pegel

Directrice de Anefore

Au nom de l'équipe de Anefore, je vous invite à découvrir les activités et événements les plus marquants de l'Agence en 2014, première année du programme Erasmus+.

Tandis que le programme Erasmus+ a entamé sa première phase de mise en œuvre sur le terrain, notre Agence elle aussi a fait peau neuve. Vous l'aurez remarqué de prime abord en feuilletant cette publication : les logos ont changé, la présentation graphique du programme et de l'Agence ont été renouvelées.

Cependant, l'actualisation de notre identité visuelle n'est que la partie émergente des nombreuses actions en profondeur qui ont été entreprises en 2014 pour rendre Anefore encore plus performante, plus communicative et plus réactive.

S'il fallait résumer en quelques mots les orientations de l'année 2014, je dirais que l'Agence a connu un renouveau dans la continuité.

Le renouveau s'est en grande partie imposé de lui-même. D'une part, le programme Erasmus+ a impliqué une approche et des procédures nouvelles, obligeant l'équipe à maintenir continuellement à jour ses compétences et informations tout en s'adaptant à une nouvelle logique de mise en œuvre pratique. D'autre part, la restructuration de l'Agence elle-même nous a amenés à relever ces défis avec esprit créatif et une énergie renouvelée.

Quant à la continuité, elle est inscrite dans les coopérations existantes avec nos deux autorités nationales, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de même qu'avec le Service National de la Jeunesse, agence nationale chargée du secteur jeunesse du programme Erasmus+ à Luxembourg.

Nos collaborations externes elles aussi se sont consolidées, notamment avec les parties prenantes de l'enseignement et de la formation, les établissements d'enseignement, bénéficiaires du programme Erasmus+, et les porteurs de projets de l'ancien programme, qui ont contribué depuis des années à réaliser la dimension européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Je vous souhaite une excellente lecture de notre rapport d'activités et espère qu'à travers ces pages se lira également notre optimisme et notre enthousiasme à participer à la réalisation du projet européen.

Anefore

Anefore est l'Agence nationale chargée depuis 2007 de la mise en œuvre des programmes européens d'éducation et de formation tout au long de la vie. Depuis le 1^{er} janvier 2014, le « Programme européen pour l'éducation et la formation tout au long de la vie » (EFTLV) a été remplacé par le programme Erasmus+, défini par la Commission européenne pour les années 2014 à 2020.

Anefore est placée sous l'autorité nationale du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR).

L'Agence fait partie du réseau des 61 agences nationales des 33 pays participant au programme Erasmus+.

Les missions

Responsable de la gestion opérationnelle des actions décentralisées des programmes européens dans les domaines de l'éducation et de la formation, Anefore assure le suivi du cycle de vie des projets et mobilités subventionnés et gère l'évaluation qualitative et financière au niveau national. L'Agence joue à la fois le rôle d'animateur des programmes et d'opérateur de moyens.

Les missions de Anefore consistent à

- + promouvoir le programme Erasmus+ au Luxembourg ;
- + gérer et suivre les projets tout en visant la qualité ;
- + valoriser et diffuser les résultats de projets et de meilleures pratiques ;
- + développer un environnement favorable à l'atteinte des objectifs du programme Erasmus+ et de son prédécesseur EFTLV ;
- + expertiser et générer des connaissances aux niveaux national et européen.

Anefore est également le **Bureau d'assistance eTwinning** favorisant la coopération d'écoles et d'enseignants au Luxembourg et en Europe.

La plateforme multilingue eTwinning permet à plus de 335'000 enseignants de se lancer dans des projets et partenariats électroniques, de faire du réseautage et de développer leurs compétences liées à l'utilisation des TIC.

Anefore assure aussi le rôle de centre national **Europass** et **Euroguidance**.

L'Agence nationale est ainsi chargée de promouvoir l'utilisation des outils et documents **Europass** et le portefeuille européen des compétences, et d'émettre des certificats Europass Mobilité pour valider les apprentissages réalisés lors de mobilités à l'étranger.

La coordination du centre national **Euroguidance** permet à Anefore de contribuer au développement de la dimension européenne dans l'orientation scolaire et professionnelle, tout en promouvant la mobilité.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, Anefore assure la coordination de l'unité nationale du réseau **Eurydice**. Ce réseau facilite la coopération européenne dans les domaines de l'éducation et de la formation tout au long de la vie en fournissant des informations sur les systèmes d'enseignement et les politiques éducatives de 37 pays et en élaborant des études sur des problématiques communes aux systèmes éducatifs européens.



La structure

Autorité nationale

Michel Lanners Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Mike Engel Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Conseil d'administration

Gérard Zens Président

Jerry Lenert Vice-président

Raymond Straus Trésorier

Karin Modert Secrétaire

Guy Colas Membre

Antonio De Carolis Membre

Dominique Matera Membre

Guy Strauss Membre

Jeannot Hansen Président honoraire

Anefore

Christine Pegel Directrice

Annick Aubertein Responsable gestion projets Erasmus+ et eTwinning

Sacha Dublin Coordinateur Erasmus+ et eTwinning

Kathleen Lapie Coordinatrice de projets, Eurydice et Europass

Corinne Manente Comptable et assistante ressources humaines

Isabelle Mertes Assistante administrative

Marie-Paule Schroeder Chargée de mission - communication et publications, Label européen des langues

Jeff Seywert Responsable finances

Jil Thiery Secrétaire, responsable gestion projets Erasmus+ et Europass

Les développements majeurs en 2014

L'année 2014 a été placée sous le signe du nouveau programme Erasmus+, avec le lancement du premier appel à propositions par la Commission européenne.

Les activités de Anefore se sont donc concentrées en priorité sur deux volets : d'une part sur la promotion et l'information du public cible et l'accompagnement des bénéficiaires potentiels du programme Erasmus+ ; d'autre part sur les formations du personnel de l'Agence proposées par la Commission européenne.

Parallèlement, l'Agence a continué à gérer et à accompagner les projets du Programme européen d'éducation et de formation tout au long de la vie (EFTLV) qui étaient encore en cours.

Année charnière, donc, 2014 a inauguré la nouvelle génération de projets européens qui continuera jusqu'en 2020.

Les institutions des 4 secteurs de l'éducation et de la formation ont confirmé en 2014 l'intérêt qu'elles accordent aux projets européens de coopération, qui contribuent à réaliser une plus grande cohérence à travers les différents systèmes éducatifs en Europe.

Quant au budget global dont Anefore a disposé en 2014 pour cofinancer des projets de mobilité et de partenariats stratégiques, il a augmenté de 52 % par rapport à celui de la dernière année de l'ancien programme EFTLV. Le budget total mis à disposition par la Commission européenne pour les projets des secteurs de l'éducation et de la formation en 2014 s'est élevé à 3'877'778 €. Cet investissement important démontre à son tour l'intérêt des décideurs européens pour contribuer au développement d'un espace européen de l'éducation et de la formation de qualité.

Première année du programme Erasmus+

Anefore a réalisé le passage du programme EFTLV vers le nouveau programme Erasmus+ dans la continuité déjà entamée l'année précédente et à travers des actions proactives d'information visant la fidélisation des anciens bénéficiaires et la sensibilisation de nouveaux bénéficiaires potentiels.

Grâce à une préparation en interne concernant la gestion du nouveau programme, le personnel de Anefore a pu mener à bout une tâche complexe, ponctuée d'imprévus dans la mise en œuvre de nouveaux outils de gestion par la Commission européenne.

La communication externe de l'Agence a été axée sur les aspects nouveaux introduits par le programme Erasmus+, ainsi que sur le potentiel de synergie du nouveau programme par rapport aux priorités gouvernementales pour l'éducation et la formation. Le programme Erasmus+ facilite également la mise en œuvre des objectifs de la stratégie nationale luxembourgeoise en matière de Lifelong Learning. En effet, les objectifs du programme Erasmus+ correspondent à ceux de la politique nationale et sont adaptés selon le contexte spécifique de notre pays.

Les projets financés dans le cadre de l'appel à propositions 2014 contribuent efficacement à améliorer l'enseignement et la formation dans tous les secteurs.

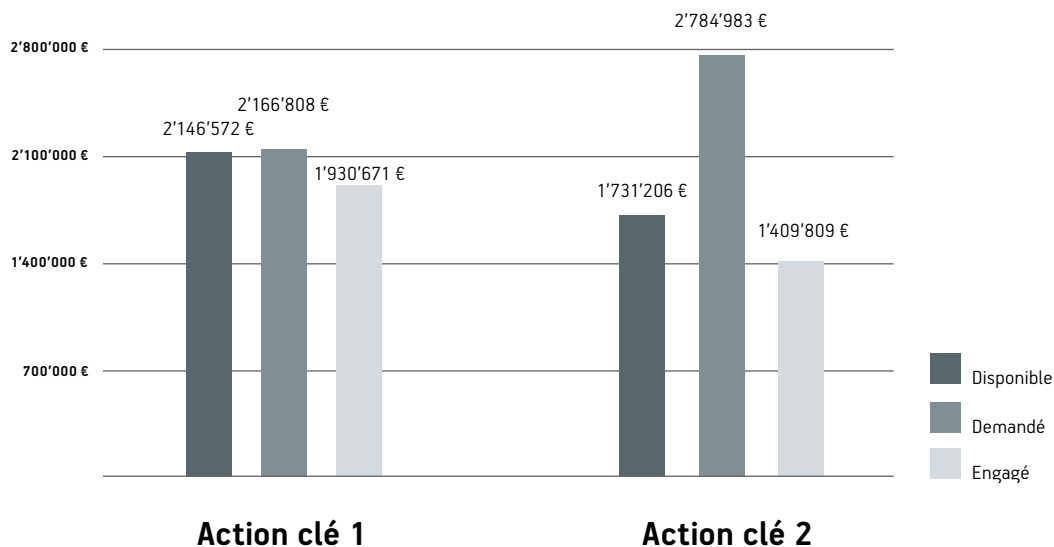
Le budget de la sélection 2014

Anefore a reçu 32 candidatures pour un montant total demandé de 4'951'791 €.

Des 32 candidatures soumises, 26 projets ont pu être sélectionnés pour un financement par le programme Erasmus+. Il s'agit de 17 projets de mobilité (action clé 1) et de 9 projets de partenariats stratégiques (action clé 2). De plus, un établissement partenaire luxembourgeois participant à un partenariat stratégique impliquant uniquement des établissements scolaires, et qui a été soumis et sélectionné par l'agence nationale allemande, a été financé par Anefore et est inclus dans le montant total du budget engagé.

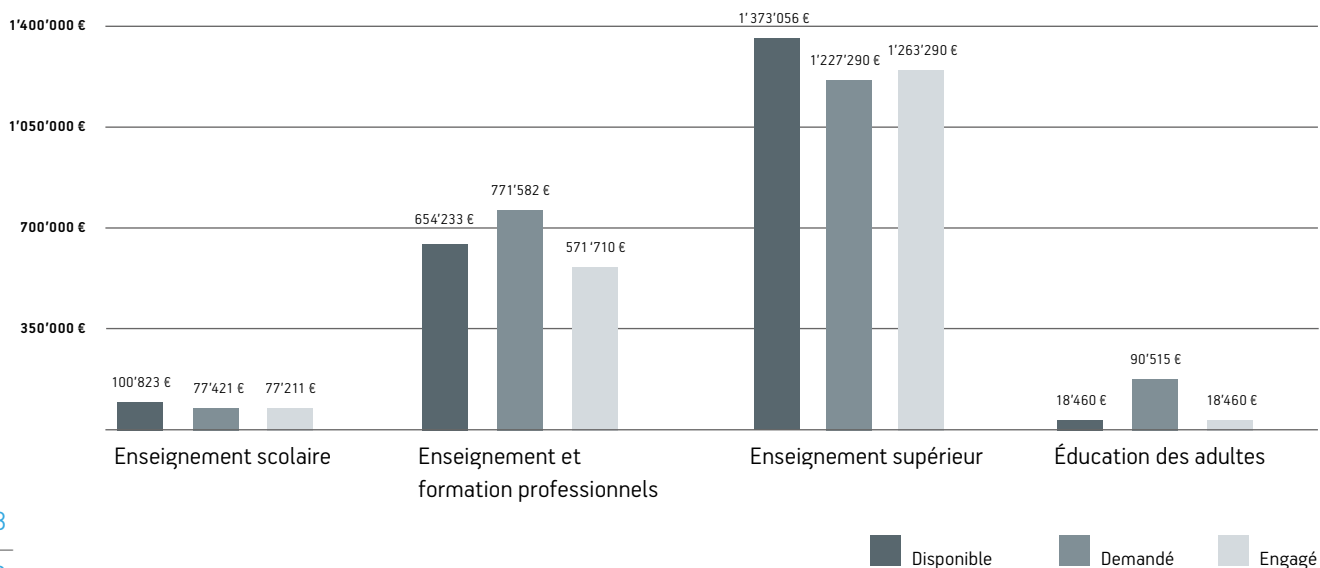
Le budget pour les deux actions clés s'est élevé à un total disponible de 3'877'778 €, dont 3'340'480 € ont pu être engagés. Le taux d'engagement des fonds disponibles se situe ainsi à 86,14 %.

Erasmus+ 2014 par action clé



En ce qui concerne la répartition des budgets selon les différents secteurs de l'enseignement et de la formation, il est à noter que le secteur de l'enseignement supérieur bénéficie du budget absolu le plus important. Dans ce secteur, tout comme dans celui de l'enseignement scolaire, le budget disponible pour 2014 excède la demande de subvention.

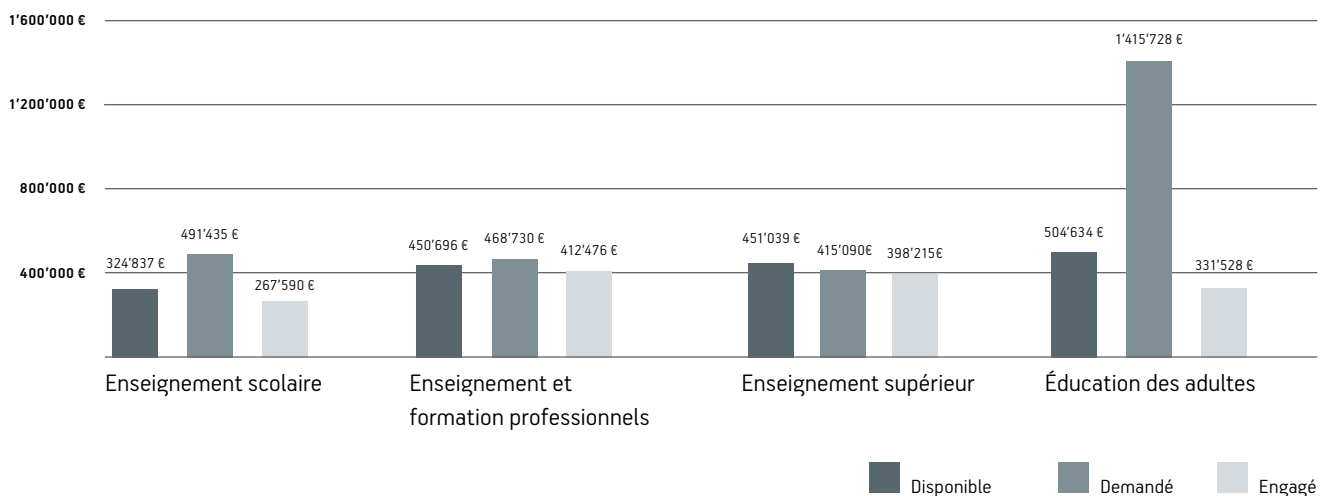
Budget de l'action clé 1



8
9

Pour les projets de partenariats stratégiques, une très forte demande initiale a été constatée dans le secteur de l'éducation des adultes, alors que celle des autres secteurs de l'éducation et de la formation se situe plus ou moins au niveau du budget total disponible.

Budget de l'action clé 2



Le développement de l'Agence

Les développements de l'année 2014 ne concernent pas uniquement la mise en route du nouveau programme Erasmus+. L'asbl Anefore elle-même a connu plusieurs changements, dont l'évolution a été gérée dans la continuité des activités courantes.

Une première modification s'est imposée du point de vue de l'appellation. La dénomination antérieure de l'Agence faisait référence au Programme européen d'éducation et de formation tout au long de la vie, lequel est venu à échéance fin 2013. Les statuts de Anefore ont donc dû être reformulés en conséquence. L'asbl se nomme désormais uniquement « *Anefore* » sans autre apposition, et sa mission a été définie comme « *la mise en œuvre des programmes européens d'éducation et de formation* », incluant ainsi de futurs programmes européens postérieurs à Erasmus+.

Le second changement concerne la direction de Anefore. Après sa nomination par le conseil d'administration, la nouvelle directrice a assumé cette responsabilité sans transition, étant déjà bien familiarisée avec le fonctionnement de l'Agence pour avoir géré précédemment des projets du programme EFTLV.

Le fait que la réorganisation de l'Agence s'est opérée positivement a été confirmé par un audit de certification, réalisé par ESCEM le 27 juillet 2014. Lors de cet audit de contrôle qualité, aucun dysfonctionnement n'a été constaté, et la certification ISO 9001 de Anefore a été reconfirmée.

Enseignement scolaire

Les projets Erasmus+ sélectionnés en 2014

Action clé 1 : Les projets de mobilité

Lors du 1^{er} appel à propositions, 2 établissements scolaires ont présenté une candidature pour un projet de mobilité dans le cadre de **l'action clé 1** du programme Erasmus+.

L'un de ces projets émane du Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl et concerne des mobilités de formation continue du personnel ; l'autre a été déposé par l'École Centrale de Sandweiler et se propose d'étudier la thématique de l'éducation à la paix. Les 2 projets impliquent 7 mobilités, utilisant 17,45 % du budget disponible pour cette action clé.

Un 2^{ème} appel à propositions lancé par Anefore a permis de sélectionner 2 projets de mobilité supplémentaires. Le premier projet est celui du Centre de Logopédie et concerne le développement scolaire ; le deuxième est organisé par le Lycée Classique de Diekirch et s'intéresse à l'éducation aux médias et à la promotion du talent et de l'excellence. Pour ce 2^{ème} appel à propositions, les mobilités prévues sont au nombre de 59.

Au total, les 4 projets de mobilité sélectionnés se sont vu accorder 77 % du budget disponible, avec un cofinancement total accordé de 77'211 €. Toutes les mobilités projetées concernent la formation du personnel. Aucune mobilité permettant d'enseigner dans une école ou un lycée partenaire n'a été demandée.

Quant aux institutions bénéficiaires, il s'agit d'une école fondamentale, de deux établissements d'enseignement secondaire et d'une institution active dans l'enseignement aux élèves à besoins spécifiques. 50 % des établissements sont de nouveaux bénéficiaires, qui n'ont pas réalisé de projet de mobilité dans le secteur scolaire au cours des 3 dernières années.

Action clé 2 : Les partenariats stratégiques

Dans le cadre de l'appel à propositions 2014 concernant **l'action clé 2** du programme Erasmus+, l'Agence nationale a reçu 3 candidatures, qui ont toutes été sélectionnées.

Parmi les projets sélectionnés figure le partenariat stratégique du Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl, qui porte sur la thématique de l'économie et d'un stage observatoire pour élèves destiné à leur faciliter l'orientation professionnelle.

Deux autres projets de partenariats stratégiques sélectionnés impliquent uniquement des écoles : le projet **« Promotion des langues par la créativité »** du Lycée Classique de Diekirch et celui proposé par l'École Privée Fieldgen, **« Looking for a universal language by means of performing arts »**.

Un troisième projet de partenariat impliquant uniquement des écoles a été présenté en Allemagne par l'école coordinatrice et sélectionné par l'agence nationale allemande. Le partenariat inclut du côté luxembourgeois le Lycée Technique de Bonnevoie. Anefore ne gère donc que le cofinancement du partenaire luxembourgeois. Le projet s'intitule **« There is something new under the sun »** et reprend en l'actualisant une thématique déjà entamée précédemment par un projet Comenius. Cette continuité démontre que le nouveau programme Erasmus+ se place dans la suite directe de l'ancien programme, tout en offrant de nouvelles possibilités de développement et de coopération.

Au total, les 4 projets de partenariats stratégiques se sont vu accorder un cofinancement total de 267'590 €.

Les projets clôturés en 2014

14 partenariats Comenius



13 multilatéraux et 1 bilatéral soumis dans le cadre de l'appel 2012 du programme EFTLV ont été clôturés en 2014.

125 membres du personnel



et **272 élèves** ont été impliqués dans des activités nationales des projets. Avec presque 91 élèves par projet, le taux de participation a nettement augmenté par rapport aux projets clôturés en 2013, où il était d'environ 65 élèves par projet. Les travaux entrepris dans le cadre des projets ont consisté essentiellement en recherche thématique, mise en commun des résultats, préparation des mobilités ainsi qu'en préparation et réalisation des produits finaux. Les activités des projets ont généralement été réalisées lors des cours, d'ateliers spécifiques et pendant les mobilités à l'étranger.

340 mobilités



ont été réalisées par des élèves, dont 11 par des élèves à besoins spécifiques, et **91 mobilités** ont été réalisées par des membres du personnel.

Un seul projet a été réservé aux membres du personnel, étant dédié à la coopération et à l'échange de bonnes pratiques entre professionnels travaillant avec des apprenants à déficience visuelle. Tous les autres projets ont inclus des mobilités de 2 types : réunions de partenaires pour organiser et mettre en œuvre le projet et rencontres d'élèves des établissements partenaires.

Tous les partenariats ont contribué à améliorer la qualité de l'enseignement et à ouvrir les établissements scolaires luxembourgeois à d'autres pays.

Dans 4 cas, les résultats ont été particulièrement remarquables par leur caractère de durabilité et de transférabilité à d'autres contextes. Le matériel didactique élaboré lors de ces projets, de même que les ressources pédagogiques ou rapports, ont apporté une contribution notable au développement scolaire des établissements partenaires. Dans le cadre d'un projet, par exemple, les partenaires ont développé une base de données de lieux de stages disponibles et de documents utiles et nécessaires, visant à faciliter l'accès de leurs élèves à la mobilité européenne.

Enseignement supérieur

Les projets Erasmus+ sélectionnés en 2014

Action clé 1 : Les projets de mobilité

Suite à l'appel à propositions 2014, 4 établissements d'enseignement supérieur (EES) ont présenté une candidature pour un projet de mobilité représentant un nombre total de 620 mobilités, dont 589 mobilités d'étudiants et 31 mobilités du personnel.

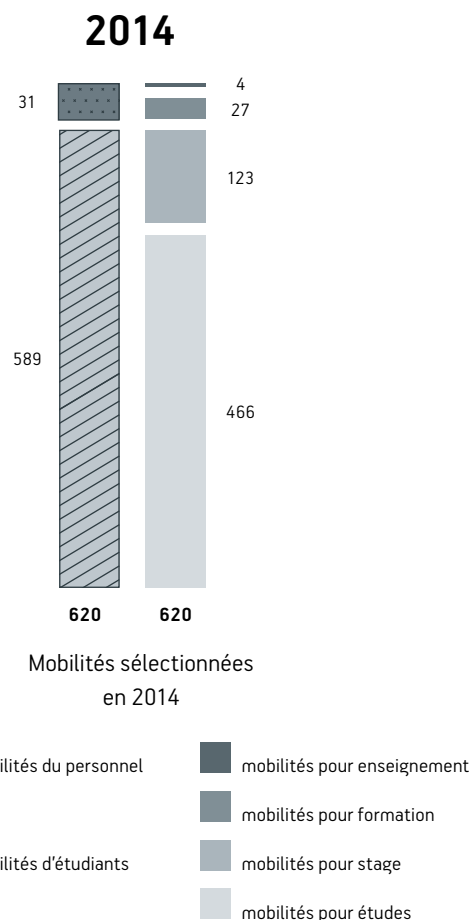
Les mobilités d'étudiants se subdivisent en 466 mobilités pour études et 123 mobilités de stage. Ces dernières enregistrent un succès spectaculaire en comparaison avec les 8 mobilités seulement de l'appel 2013. Cet accroissement s'explique par l'arrivée d'un nouvel EES dans le programme, BBI-Lux, qui prévoit un stage obligatoire tant au niveau bachelor que pendant le cycle de master. S'y ajoute aussi le fait que le Lycée Technique pour Professions de Santé, qui dispense un enseignement de BTS (cycle court), renoue avec la mobilité européenne en proposant des stages Erasmus à ses étudiants en BTS.

D'autre part, 31 mobilités du personnel ont été sollicitées, dont 4 missions d'enseignement et 27 mobilités de formation.

Ces données à la hausse s'expliquent par une évolution très positive au Luxembourg : contrairement aux dernières années, l'Université du Luxembourg n'est plus la seule candidate éligible dans l'enseignement supérieur. Actuellement, il y a 4 EES accrédités au Luxembourg, détenteurs de la nouvelle charte Erasmus et candidats pour des projets Erasmus+.

Toutes les candidatures pour un projet de mobilité soumises dans le cadre de l'appel à propositions 2014 ont pu être sélectionnées pour un cofinancement.

Action clé 1



Action clé 2 : Les partenariats stratégiques

En ce qui concerne les partenariats stratégiques, 2 candidatures ont été reçues et sélectionnées dans le secteur de l'enseignement supérieur. Ces projets portent sur une durée de 36, respectivement de 24 mois.

Le partenariat coordonné par l'Université du Luxembourg vise à élaborer un programme de master conjoint en sécurité de l'information. Les partenaires à l'étranger sont les universités de Varsovie et de Lisbonne et l'Institut polytechnique de Kiev.

Le second partenariat est organisé par l'Institut Européen des Itinéraires Culturels et concerne les besoins en compétences dans les domaines de la gestion du patrimoine et du tourisme culturel.*

En conclusion, il faut noter qu'en 2014 une évolution très positive des candidatures a pu être constatée pour l'ensemble du secteur de l'enseignement supérieur. Le budget disponible pour ce secteur étant plus important que les années précédentes, il a été possible de donner suite à cette demande croissante.

* plus d'informations sur ce projet aux pages 19 et 20 du présent rapport

Les projets clôturés en 2014

431 étudiants en Bachelor



ont réalisé une partie de leurs études dans un autre pays en 2013-2014. Ces mobilités d'études ont duré en moyenne 4,16 mois, correspondant à un semestre à l'université d'accueil.

1'513,42 euros



est le montant moyen de la bourse allouée en 2014 à un étudiant pour réaliser une partie de ses études à l'étranger. La bourse moyenne correspond à 363,49 € par mois.

3 étudiants



de l'Université du Luxembourg ont effectué un stage Erasmus à l'étranger dans le cadre de leurs études, notamment dans les domaines « économie », « business and administration » et « architecture et urbanisme ». 642,31 € correspond à la bourse moyenne mensuelle par étudiant pour un stage Erasmus effectué en 2014.

4 enseignants



de l'Université du Luxembourg ont réalisé en 2014 des mobilités d'enseignement pour une durée moyenne de 7 jours. 2 mobilités ont concerné les langues étrangères, une s'est rapportée au domaine économique et une autre au droit pénal européen. La moyenne des bourses par personne s'est élevée à 1'062,50 €.

5 mobilités de formation du personnel



d'une durée totale de 72 jours ont été réalisées en 2014. La moyenne des bourses accordées par personne a été de 1'700 €.

Enseignement et formation professionnels

Les projets Erasmus+ sélectionnés en 2014

Action clé 1 : Les projets de mobilité

Pour les projets de mobilité dans le secteur de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP), 6 candidatures ont été présentées lors du 1^{er} appel à propositions. Tous les projets proposés ont été sélectionnés. Ils prévoient au total 146 mobilités d'élèves en formation professionnelle initiale.

Augmentées des 2 projets sélectionnés à la suite du 2^{ème} appel et qui concernent 15 mobilités du personnel de l'EFP, les mobilités dans le domaine de l'EFP atteignent un total de 161 mobilités accordées. La durée des projets sélectionnés est de 12 mois pour 5 des 8 projets, respectivement de 24 mois pour les 3 autres. Les stages prévus pour les élèves ont une durée moyenne de 45 jours.

Une comparaison des résultats de sélection 2014 avec ceux de 2013, dernière année de l'ancien programme EFTLV, n'est pas concluante, dans la mesure où plusieurs établissements de l'EFP ont choisi d'éviter une candidature dès la 1^{ère} année de mise en place du programme Erasmus+. Ils ont donc été plusieurs à opter en 2013 pour un projet de mobilité de deux ans dans le cadre de l'ancien programme sectoriel Leonardo da Vinci.

Action clé 2 : Les partenariats stratégiques

Dans le cadre de l'appel à propositions 2014, le Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST) a soumis 2 candidatures pour des projets de partenariats stratégiques portant sur 24 mois. Les deux projets ont été sélectionnés pour un cofinancement par le programme Erasmus+.

Le projet « **UrBAN Courier** » concerne le développement d'une formation professionnelle pour le métier de « *coursier urbain* », profession encore peu définie qui consiste à acheminer des marchandises vers l'utilisateur final. Les partenaires européens du LIST sont des organisations actives dans le développement de l'EFP pour le secteur de la logistique, en France et en Italie. L'objectif du projet est d'établir au niveau européen un profil de compétences et une formation modulaire qui corresponde aux besoins du marché et aux conditions de travail des employés.

Le deuxième projet, « **Certi 4 Train** » (*Certification for continuous vocational education and training trainers*) s'intéresse au métier du formateur travaillant dans le domaine de la formation professionnelle continue (FPC), profession non régulée et pour laquelle différentes approches existent en Europe, les formations et certifications associées étant organisées aux niveaux national, sectoriel, ou par des entreprises. Afin de contribuer à une cohérence au niveau européen et à une meilleure transparence des procédures, les partenaires du projet prévoient de créer une matrice des compétences et d'élaborer une certification européenne définissant le métier de formateur en FPC. Cette certification sera reliée aux cadres de qualification nationaux et associée à un parcours de formation formel et à des processus d'accréditation standardisés selon la norme ISO 17024.

Ce projet associe le LIST et des organisations pertinentes pour le projet, basées en Allemagne, Autriche, France, Irlande et au Portugal : un prestataire d'EFP, des entreprises d'accréditation de systèmes de gestion, de recherche, de formation et de services de médias.

Les projets clôturés en 2014

5 lycées



de l'EFP ont permis à **48 élèves** en formation professionnelle initiale d'effectuer leur stage obligatoire en entreprise dans un autre pays grâce à leur projet de mobilité Leonardo da Vinci. Suivant le cursus scolaire, ces stages ont duré entre 3 et 16 semaines. Divers domaines de spécialisation ont été concernés : agriculture, comptabilité, électronique, environnement, génie civil, hôtellerie, professions éducatives et sociales, professions de santé, restauration, secrétariat, sylviculture, tourisme.

17 stages



en entreprise ont été effectués par des personnes sur le marché de l'emploi. Les jeunes diplômés ont complété leurs compétences par une première expérience professionnelle à l'étranger, dans leur domaine de spécialisation et selon leurs intérêts professionnels. Les domaines choisis par les stagiaires ont été très variés : art, design, éducation, esthétique, journalisme, musique, langues étrangères, psychologie, sport.

Tout en améliorant les compétences professionnelles des jeunes et donc leur employabilité, les stages à l'étranger favorisent l'ouverture au monde, les capacités d'adaptation à un environnement international et les aptitudes à communiquer.

Le certificat Europass Mobilité reçu à la fin du stage a attesté et valorisé les nouvelles compétences acquises à l'étranger.

157'036,40 euros



est le montant du cofinancement européen d'un projet de transfert de l'innovation « *EcoCleaner* », sélectionné en 2011 et clôturé en 2014, avec un budget total de 209'381,87 €. Initié par Oeko-Service Luxembourg, respectivement la SuperDreckskëscht, ce projet a apporté une innovation importante à la formation dans le domaine du nettoyage en élaborant et en diffusant de nouveaux modules de formation professionnelle continue concernant le « *nettoyage écologique* ».

1 partenariat



Leonardo da Vinci a été clôturé en 2014 : Les Ateliers de RITM (Réseau International de Théâtre Musical), porté par les Théâtres de la Ville de Luxembourg.*

Les objectifs globaux ont été atteints, à savoir le développement de compétences par la mise en commun de pratiques, de savoirs et de réseaux professionnels. Le partenariat a produit une représentation théâtrale et créé une plateforme Internet servant d'outil de promotion du théâtre musical.

* plus d'informations sur ce projet aux pages 20 et 21 du présent rapport

Éducation des adultes

Les projets Erasmus+ sélectionnés en 2014

Action clé 1 : Les projets de mobilité

Lors de l'appel à propositions 2014, Anefore a reçu 3 candidatures pour un projet de mobilité dans le secteur de l'éducation des adultes. Malgré l'éligibilité de tous ces projets du point de vue qualitatif, seule la meilleure candidature a pu être sélectionnée, en raison du budget limité disponible pour l'action clé 1 de ce secteur.

Le projet retenu émane d'un consortium national regroupant 3 institutions actives dans le domaine de l'encadrement de personnes à besoins spécifiques. Portant sur 12 mois, il prévoit 19 mobilités de formation du personnel des institutions du consortium.

Action clé 2 : Les partenariats stratégiques

Dans le cadre de l'appel à propositions 2014, 6 candidatures ont initialement été présentées à l'Agence : 3 projets visant le secteur de l'éducation des adultes et 3 candidatures multisectorielles à fort impact sur le secteur de l'éducation des adultes.

Une des candidatures a été annulée sur demande de l'institution candidate et une autre a dû être rejetée suite à la défaillance d'un partenaire du projet. Finalement, 2 projets de partenariats stratégiques multisectoriels ont été retenus.

Le projet « **Santé Publique et Santé Mentale: Nouveaux besoins, nouvelles formations: quelle employabilité des usagers en Europe ?** » est organisé sur 36 mois par le Luxembourg Institute of Health (LIH) et concerne l'insertion professionnelle de personnes souffrant de troubles psychiques. Les partenaires sont des professionnels actifs dans

l'insertion sociale et la prise en charge de personnes à troubles psychiques de 5 pays : Luxembourg, Belgique, France, Roumanie, Suisse. L'objectif principal du projet est d'améliorer les compétences et les pratiques des intervenants en insertion professionnelle de ce public cible. Le projet prévoit de nombreux résultats, entre autres l'élaboration d'un référentiel commun du métier de l'accompagnement dans et vers l'employabilité des personnes à handicap psychique.

Le deuxième projet « **Partnership for Media Education** » de l'association Together Luxembourg porte sur 2 ans et implique des organisations actives dans l'enseignement non formel de 4 pays : Luxembourg, Croatie, Slovaquie et République tchèque. Son objectif est d'élaborer des outils pédagogiques pour former les adultes aux médias et à la citoyenneté, de façon à ce qu'ils sachent comprendre et traiter l'information fournie avec esprit critique et rechercher eux-mêmes des sources d'information alternatives. L'originalité du projet consiste en la manière de connecter l'éducation non formelle avec les nouvelles technologies et la mobilité virtuelle.

Le budget engagé pour les 2 partenariats stratégiques s'élève à 65,70 % du budget disponible pour l'action clé 2 du secteur éducation des adultes.

Les institutions engagées après sélection dans l'ensemble des actions clés 1 et 2 du secteur de l'éducation des adultes en 2014 sont une fondation, une association sans but lucratif et un centre de recherche public.

Les projets clôturés en 2014

7 partenariats



Grundtvig ont été clôturés en 2014. Les thématiques ont été très diverses : éducation des parents via l'utilisation des TIC et des nouveaux médias ; sensibilisation à l'environnement dans la gestion associative ; évaluation et validation de compétences formelles, non formelles et informelles ; développement de l'éducation à la citoyenneté active ; prise en compte des besoins de groupes vulnérables.

L'objectif de la plupart des partenariats a été de contribuer à promouvoir une société inclusive par le biais de l'éducation et de la formation. Au total, 83 mobilités ont été effectuées dans le cadre de ces projets.

4 publications



ont résulté des projets clôturés : un guide pour l'utilisation des nouveaux médias dans la formation des parents (FAPEL), une brochure sur les systèmes de validation des compétences de 4 pays européens (Zarabina), un livret européen de compétences bilingue anglais-français sur la reconnaissance des compétences des bénévoles dans les radios associatives et communautaires en Europe (Coral Wolz), un rapport sur la situation nationale de 6 pays en matière d'accompagnement et de maintien dans le logement des personnes handicapées psychiques (LIH).

2 développements méthodologiques



sont issus de projets Grundtvig. D'une part, du matériel pédagogique a été élaboré pour l'organisation d'ateliers d'écoconstruction et d'agriculture biologique (CIGL Esch). D'autre part, de nouvelles méthodes d'animation de séminaires ont été créées, impliquant des jeux de rôles destinés à développer des compétences concernant la citoyenneté européenne (Together).

Exemples de bonnes pratiques du secteur de l'enseignement scolaire

3 partenariats Comenius contre le décrochage scolaire

Entamés en 2013 et actuellement en phase de clôture, un partenariat bilatéral Comenius Regio et deux partenariats scolaires multilatéraux ont apporté leur contribution à une des grandes problématiques visées par la stratégie Europe 2020 : la prévention de l'abandon scolaire et la réduction à moins de 10% du taux de décrochage des jeunes en Europe.

Le projet bilatéral Comenius Regio « **La culture au service de la réussite** » a impliqué du côté luxembourgeois le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, et du côté français le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et la Direction Départementale de l'Éducation Nationale. L'objectif du projet a été d'évaluer l'impact et la possibilité de transfert de la pédagogie développée par Serge Boimare*, consistant à impliquer activement les jeunes en voie de décrochage dans des activités culturelles. L'implication dans des activités culturelles permet aux élèves de reprendre confiance et les motive à se reconstruire positivement tout en améliorant leur rapport à l'école et aux apprentissages. Deux « *rallies culturels* » de 3 jours ont été organisés en 2014, l'un en janvier au Luxembourg et l'autre en mars à Nancy.

En conclusion des deux années de travail et de collaboration entre le Grand-Duché du Luxembourg et le département de Meurthe-et-Moselle, un grand événement présentant les résultats du projet s'est déroulé le 8 juillet 2015 à la Maison du Savoir d'Esch-Belval, en présence du ministre luxembourgeois Claude Meisch, du vice-président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Antony Caps et du directeur académique des services de l'Éducation nationale de Meurthe-et-Moselle, Jean-Luc Strugareck. 400 personnes ont assisté à cette conférence de clôture : délégués des pays membres de l'Union européenne, élèves, enseignants, éducateurs, artistes, créateurs, parents.

www.culture-reussite.eu

« **Repérer-Réparer-Raccrocher** » était l'objectif du partenariat scolaire multilatéral entamé par l'École Privée Marie Consolatrice d'Esch-sur-Alzette avec des lycées partenaires de Belgique, Finlande, France, Grèce et Roumanie.

Au cours du projet, deux outils électroniques ont été développés : un questionnaire en ligne pour détecter les risques précoces de décrochage chez l'élève et une plateforme de partage pour former les enseignants à une communication empathique, proposer des outils adaptés et diffuser des expériences pédagogiques concluantes. Un processus de « *réparation* » a été proposé à l'élève pour l'aider à mieux comprendre les difficultés de son parcours et lui proposer des solutions individualisées.

Le 21 mai, les membres du réseau européen de prévention du décrochage scolaire ont organisé, en partenariat avec Anefore, une cérémonie de clôture du projet, à laquelle ont assisté entre autres M. Evarist Bartolo, ministre de l'Éducation et de l'emploi à Malte et M. Claude Turmes, député luxembourgeois au Parlement européen. La problématique du décrochage scolaire a été thématisée en présence de 110 professionnels du secteur de l'éducation.

Par ailleurs, un nouveau projet, sélectionné dans le cadre de l'appel 2015 du programme Erasmus+, prolongera les activités et recherches de l'équipe. Le Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST), précédemment partenaire externe du projet Comenius, sera le coordinateur de ce nouveau projet.

www.recognize-remedy-reengage.com

* pour plus d'informations :

www.culture-reussite.eu/attachments/article/89/

[Anti-Manuel_Serge_Boimare.pdf](#)

« **Du décrochage vers l'accrochage scolaire - Des outils et pratiques partagés** » est un projet multilatéral du VTT-Izigerstee réunissant des partenaires de Belgique, Espagne, Estonie, France et Luxembourg, tous actifs dans des structures scolaires confrontées à la gestion de jeunes en difficulté et à haut risque d'abandon scolaire.

Les élèves de ces établissements extériorisent souvent leur mal-être par des comportements déviants, cumulant ainsi les entraves à leur réussite. Il importe donc que les enseignants sachent déceler les premiers signes de démotivation pour mieux répondre aux besoins de ces élèves.

Les partenaires du projet Comenius ont élaboré un questionnaire ciblé sur les élèves à risque entre 15 et

17 ans, qui a servi d'instrument de repérage en vue d'une action préventive, comme le tutorat ou la médiation entre élèves. Ils ont également développé des modules d'intervention pour gérer les cas de refus scolaire.

Le projet visait aussi à renforcer l'engagement entre pairs en favorisant la transmission d'expériences par des élèves tuteurs, médiateurs ou en voie de réintégration. Ces élèves ont séjourné dans les écoles partenaires à l'étranger pour y faire partager leur expérience personnelle.

www.europeansharedtreasure.eu/detail.php?id_project_base=2013-1-LU1-COM06-01211_

Exemple de bonne pratique du secteur de l'enseignement supérieur

HECTOR - HERitage and Cultural Tourism Open Resources for innovative training schemes related to the Cultural Routes of the Council of Europe

www.culture-routes.net

Le projet « **HECTOR** » vise à explorer les besoins en compétences dans les domaines de la gestion du patrimoine et du tourisme culturel afin d'élaborer, puis tester des formations innovantes ciblées sur ces secteurs. Portant sur deux années depuis septembre 2014, le projet de partenariat stratégique relève de l'action clé 2 du programme Erasmus+, dédiée au réseautage transnational et à l'échange de bonnes pratiques entre partenaires pertinents au niveau européen.

L'Institut Européen des Itinéraires Culturels (IEIC) au Luxembourg en est le coordinateur. Participent également au projet 3 universités, notamment d'Espagne (Barcelone), de France (Paris Sorbonne) et d'Italie (Bologne), et un centre de recherche italien, la Fondazione Federico II de Palerme.

L'objectif est double : d'une part, comparer les pratiques dans les différents pays et institutions et concevoir des modèles de prévision des besoins en compétences dans les métiers connexes à la gestion culturelle ; d'autre part, créer une cohérence transsectorielle entre les différents types de formation, formelle et non formelle, au niveau des universités, des centres de recherche, institutions et autres organisations professionnelles travaillant dans le secteur de la promotion du patrimoine et de la gestion du tourisme culturel.

Le projet HECTOR s'inscrit dans le cadre stratégique général de l'Union européenne qui vise à renforcer les aptitudes, compétences et savoir-faire des acteurs du monde culturel, entre autres par l'intégration des

technologies digitales, par l'expérimentation d'approches innovantes concernant le développement d'audience et par la mise à l'épreuve de nouveaux modèles de gestion.

Le projet HECTOR utilise les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe comme laboratoire d'essai pour tester les nouvelles méthodes de formation. Ce champ d'expérimentation à grande échelle présente en effet une grande variété interculturelle et interdisciplinaire d'approches et de méthodes.

Actuellement en cours, le projet HECTOR se structure en plusieurs phases et objectifs, comprenant entre autres le repérage des compétences et capacités nécessaires, la validation d'une méthodologie transnationale pour adapter les apprentissages et méthodes

d'enseignement, l'élaboration de « MOOCs », cours en ligne gratuits, concernant tant le secteur académique que le secteur professionnel, dans le but de faciliter les apprentissages individuels et l'auto-formation, finalement la création d'un portail Internet d'apprentissages pertinents pour les secteurs du patrimoine et du tourisme culturel.

Le projet HECTOR contribue ainsi à remédier à des lacunes de compétences dans les métiers de la gestion culturelle, publique ou privée, et à réagir aux nouveaux défis qui se présentent sur le marché très concurrentiel de la promotion culturelle. La coopération et l'échange de bonnes pratiques dans un contexte européen y sont des atouts essentiels.

Exemple de bonne pratique du secteur de l'enseignement et de la formation professionnels

20
—
21

A-RITM, les Ateliers du réseau international de théâtre musical

Le partenariat Leonardo da Vinci « *A-RITM* » s'était donné comme objectif de créer un réseau international professionnel dédié au théâtre musical dans ses formes les plus novatrices en impliquant plusieurs lieux de production des arts de la scène en Europe.

6 structures partenaires, soutenant chacune un projet de théâtre musical en cours de réalisation, ont été à l'origine du projet : le Théâtre des Bouffes du Nord à Paris, le Théâtre de Liège, les Théâtres de la Ville de Luxembourg, l'Opéra National de Bergen, la fondation Operadagen à Rotterdam et les Kunstfestspiele Herrenhausen.

L'échange d'expériences au niveau européen a permis aux professionnels participant au projet de discuter des spécificités, défis et opportunités du théâtre musical et de trouver ensemble des voies de coopération et de développement.

Le théâtre musical est un champ artistique difficile à délimiter, car il est interdisciplinaire, très polymorphe et créatif, et s'adresse en outre à des publics inédits. Les productions scéniques novatrices réalisées sous l'appellation « *théâtre musical* » sont complexes à diffuser et coûteuses en temps et en moyens, puisque l'art du spectacle se réinvente à chaque mise en scène. Les disciplines s'y décroissent en faisant interagir des artistes d'horizons divers : compositeurs, auteurs, chanteurs, acteurs, metteurs en scène, scénographes... La notion même de théâtre musical diffère sensiblement selon les contextes culturels et les échanges artistiques existants.

Pendant deux ans, les professionnels participant au projet A-RITM ont réfléchi ensemble aux défis et enjeux de ces projets au croisement du théâtre et de la musique – que ce soit en termes de création, de production, de communication ou de diffusion.

Plusieurs rencontres ont eu lieu en France, au Luxembourg, en Norvège, en Belgique et aux Pays-Bas. Les échanges s'y sont concrétisés entre autres sous forme d'atelier, de table ronde ou d'assises élargies à de multiples interlocuteurs. Les artistes, de même que les employés des structures partenaires, ont pu échanger leurs expériences concernant la production, la programmation ou l'organisation de tournées. Ces activités leur ont permis de développer leurs compétences et aptitudes professionnelles et d'élargir leur rayon d'action.

Le site Internet www.ritm.eu a été mis en ligne. Il sert de plate-forme d'information sur le projet et base pionnière pour de futures coopérations dans le domaine du théâtre musical.

Exemple de bonne pratique du secteur de l'éducation des adultes

Un livret de compétences à l'usage des bénévoles dans les radios associatives

Le partenariat Grundtvig qui s'est mis en place sous le nom « *Forma-Radio For Me* » a réuni 11 partenaires de 8 pays (Autriche, France, Irlande, Espagne, Italie, Luxembourg, Royaume-Uni, Suède), ayant tous une expérience dans le domaine de la radio associative et dans celui de la formation. L'objectif a été l'élaboration d'un livret de compétences européen à l'usage des bénévoles de radios associatives.

Au départ, un constat a été fait : il est relativement courant que des bénévoles révèlent au cours de leur travail dans des radios associatives des aptitudes et compétences qui restent néanmoins invisibles au niveau de leur profil social ou professionnel, notamment dans le cadre d'une recherche d'emploi ou d'une embauche.

Ces savoirs, savoir-faire et compétences peuvent résulter d'une part de formations organisées dans lesdites structures de radiodiffusion, et dériver d'autre part directement de la pratique. Ce sont ces apprentissages formels, non formels et informels qui ont intéressé les partenaires de « *Forma-Radio For Me* ».

La dimension transnationale du projet a augmenté l'intérêt des recherches et échanges, puisque la

problématique se retrouve à travers toute l'Europe. 7 rencontres et 15 visites bilatérales ont eu lieu, impliquant 26 mobilités d'apprenants et de membres du personnel.

Lors de ces échanges, les participants ont élucidé les différents types d'apprentissages, puis analysé les compétences développées par l'activité radiophonique selon les 8 compétences clés européennes.

Le résultat est un « *Livret Européen de Compétences* », outil d'évaluation qui atteste de façon détaillée les capacités d'une personne dans le contexte de la radiodiffusion, en utilisant les 5 niveaux de validation des compétences.

Ce livret novateur est intégralement bilingue français et anglais et compte 68 pages dans sa version imprimée. Il peut également être téléchargé gratuitement à partir du site Internet :

www.frequence-sille.org/cooperation/wp-content/uploads/2014/09/livret-comp%C3%A9tences-radio-PDF-FRFM-fs.pdf

Europass



Europass est un portefeuille de compétences reconnu et utilisé dans 34 pays pour exprimer de manière cohérente et comparable toutes les compétences et qualifications d'une personne, indépendamment du pays où elles ont été acquises.

5 documents composent ce portefeuille : 2 sont créés en ligne par l'utilisateur (le Curriculum vitae et le Passeport de langues), 3 autres sont délivrés par les autorités compétentes en matière d'enseignement et de formation (Europass Mobilité, le Supplément au certificat et le Supplément au diplôme).

En 2014 tout comme l'année précédente, quand Anefore a repris les missions du **centre national Europass**, le personnel de l'Agence a continué d'approfondir son expertise concernant les différents documents et outils Europass. Grâce aux contacts avec les autorités nationales, Anefore a pu soutenir l'utilisation de ces outils dans le système éducatif luxembourgeois. La promotion des outils Europass s'est également élargie en direction des autres bénéficiaires et porteurs de projets du programme Erasmus+. C'est ainsi que le 26 mars 2014, et sur demande du Lycée Technique du Centre, Anefore a organisé une formation continue sur les outils Europass pour le personnel des lycées, concernant notamment le CV et le Passeport européen des compétences adaptés aux besoins des élèves.

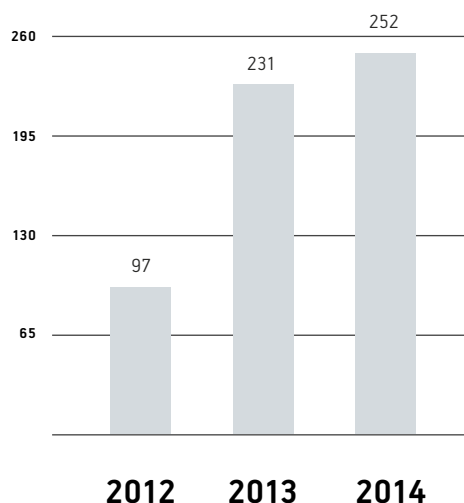
La synergie entre Europass et le programme Erasmus+ a été renforcée, notamment concernant le Curriculum vitae et le certificat Europass Mobilité. Comme les dispositions du programme Erasmus+ prévoient la remise de certificats de mobilité Europass aux stagiaires de la formation professionnelle dans le cadre de l'action clé 1, toutes les écoles d'envoi ont sollicité auprès de Anefore des certificats Europass pour leurs élèves sortants.

Une école a également pris l'initiative de remettre aux élèves ayant suivi une préparation linguistique des diplômes attestant de leur niveau dans la langue cible.

11 institutions d'envoi ont émis des certificats Europass Mobilité en 2014.

Comme les mobilités sortantes des élèves en formation professionnelle ont été préparées de façon à s'intégrer au programme d'étude national, le trimestre passé dans une école d'accueil à l'étranger peut être reconnu sans autres formalités en tant que partie intégrante du parcours de l'apprenant. Les stages à l'étranger sont non seulement sanctionnés par une certification nationale, mais en outre ils sont valorisés par l'obtention d'un certificat Europass Mobilité. Cette double reconnaissance souligne la plus-value éducative des projets européens de mobilité.

Certificats Europass Mobilité



Eurydice

Le réseau Eurydice facilite la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie en fournissant des informations sur les systèmes et politiques d'éducation de 37 pays européens et en réalisant des études sur des sujets communs concernant ces systèmes éducatifs. Il se compose de 41 unités nationales basées dans 37 pays, et d'une unité de coordination basée à Bruxelles auprès de l'agence exécutive Éducation, Audiovisuel et Culture.

Établi en 1980 par la Commission européenne en tant qu'outil stratégique de soutien à la coopération européenne dans le domaine éducatif, le réseau Eurydice a été intégré au programme Erasmus+ à partir de 2014, sous l'action clé 3 (soutien à la réforme des politiques).

Depuis le 1^{er} janvier 2014, Anefore est chargée de la **coordination de l'unité nationale du réseau Eurydice**, auparavant assurée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

La participation à ce réseau a permis à Anefore d'étoffer son expertise en matière de politiques nationales et européennes concernant les différents systèmes d'éducation. À terme, la préparation des textes et études pour Eurydice permettra à Anefore de prendre en compte les résultats pertinents des projets entrepris dans le cadre du programme Erasmus+ et de les considérer dans un contexte plus large.

Sur la plateforme Internet d'Eurydice, l'unité nationale luxembourgeoise a régulièrement mis à jour les informations concernant le système éducatif luxembourgeois et la législation qui s'y rapporte.

En particulier, le chapitre dédié aux réformes politiques a été complété tous les trimestres afin de corroborer les stratégies Europe 2020 et Éducation et formation 2020. D'autre part, Anefore a contribué à la rédaction de plusieurs rapports Eurydice concernant le décrochage scolaire, l'éducation des adultes, l'assurance qualité dans l'enseignement scolaire, ou encore la définition d'indicateurs pour le *Joint Assessment Framework*. Anefore a également participé à l'élaboration de rapports annuels

européens présentant les budgets de l'éducation, les temps d'instruction, les coûts d'inscription et les aides financières dans l'enseignement supérieur, ainsi que les salaires des enseignants et directeurs des écoles.

En mars 2014, Anefore a par ailleurs participé à une réunion de travail du réseau Eurydice à Bruxelles.

Euroguidance



La dimension européenne dans l'orientation scolaire et professionnelle

Le réseau européen Euroguidance informe les professionnels de l'orientation sur les systèmes d'éducation et de formation des pays européens, les études et formations accessibles en Europe et les opportunités de mobilité – y compris les stages en entreprise. Il propose également des informations sur les programmes européens dans le domaine de l'éducation et de la formation et sur les modalités d'installation dans un autre pays européen.

Le **Centre national Euroguidance (CNE)** Luxembourg se compose de toutes les autorités responsables de l'orientation, réunies depuis 2012 au sein de la Maison de l'orientation (MO). Sa coordination administrative est assurée par Anefore. Par ce biais, les services d'orientation sont régulièrement informés des opportunités de mobilité du programme Erasmus+, du potentiel d'utilisation des outils Europass, et d'autres développements européens en matière d'éducation. Lors des réunions de coordination de la MO, la dimension européenne de l'orientation tout au long de la vie est donc systématiquement rappelée aux praticiens de l'orientation sur le terrain.

En 2014, tout comme l'année précédente, le CNE a été associé à toutes les séances d'information organisées sur Erasmus+ et Europass. D'autre part, il a participé activement à l'évènement *Youth on the Move*, aux Portes ouvertes de la MO et à la Foire de l'Étudiant.

Coopérations transfrontalières et réseaux

L'intensification de la **coopération dans la Grande Région** a été un axe fort des activités 2014.

Constatant l'existence de réseaux de partenaires transfrontaliers au niveau de chaque service, le CNE a décidé de mettre en commun les réseaux partenaires

de tous les services pour faciliter leur interaction. Une liste de partenaires a été dressée, dont les informations finalisées seront mises à disposition de tous les services sous forme de document électronique.

Une initiative particulièrement utile a été la réédition en 2014 de la version réduite (au format DIN A4 et ciblé sur les pays limitrophes francophones) du **tableau comparatif des systèmes éducatifs** du Luxembourg et de ses pays limitrophes. Ces deux tableaux, par ailleurs téléchargeables sur le site internet du CNE, se sont avérés des outils très efficaces d'information transfrontalière auprès des acteurs et partenaires impliqués dans l'orientation scolaire au sein de la Grande Région.

Dans le contexte de la Grande Région également, le CNE a poursuivi sa coopération avec des partenaires des pays limitrophes autour de thèmes d'actualité. Ainsi, à l'instar de la journée transfrontalière de 2013, une **journée d'échanges** a été organisée le 19 novembre 2014 sous le titre « *Orientation et persévérance scolaire : approches croisées* ». Outre une conférence d'Aboué Adhami sur les « *Orientations et repères pour l'accrochage scolaire* », la rencontre a présenté les services et missions des professionnels de l'orientation des 3 systèmes éducatifs de Belgique, de France et du Luxembourg et donné lieu à des échanges de pratiques professionnelles sur l'orientation selon une approche croisée.

D'une façon générale, les coopérations du CNE avec d'autres réseaux partenaires se sont affirmées, facilitées conjointement par la centralisation des services d'orientation à la MO (collaborateurs internes : CPOS, ADEM-OP, ALJ) et par le rôle de catalyseur de Anefore dans certains réseaux (Eurydice, Europass, EURES, représentation de la CE à Luxembourg).

Les professionnels de la MO impliqués dans la coordination du CNE ont poursuivi en 2014 leur participation active aux réunions plénières et aux groupes de travail du réseau ELGPN (European Lifelong Guidance Policy Network).

Euroguidance et mobilité

Du 16 au 20 juin 2014, quatre membres du personnel Euroguidance Luxembourg ont participé à une visite de pairs organisée par Euroguidance France à Paris sur le thème de « *Structures et outils de l'orientation en France* ». Les participants ont pu découvrir les diverses initiatives françaises, notamment en matière de validation des acquis de l'expérience ou de lutte contre le décrochage scolaire.

Le groupe de travail Mobilité du réseau Euroguidance s'est réuni à Athènes, parallèlement au Meeting Euroguidance, du 7 au 8 avril 2014. Une autre réunion s'est tenue à Belgrade du 13 au 15 octobre 2014.

Le CNE a coorganisé avec le groupe de travail Mobilité et les services d'orientation de la MO une journée de travail sur le conseil à la mobilité, destinée aux professionnels actifs dans la formation, l'orientation, l'insertion professionnelle et la mobilité en Europe. Lors de cette journée, divers thèmes ont été abordés, notamment le conseil en mobilité dans le contexte de l'orientation, les processus, outils et réseaux utiles aux professionnels.

Dans le cadre du réseau Euroguidance, 5 mobilités de professionnels d'orientation ont été réalisées en 2014.

ECVET



Un outil pour valoriser les acquis d'apprentissage obtenus à l'issue d'une mobilité à l'étranger

Le système européen de crédits d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET) est un cadre technique qui vise à faciliter l'évaluation, la validation et la reconnaissance des acquis d'apprentissage d'une personne en évitant d'allonger la durée de son parcours de formation. ECVET s'appuie sur des concepts et processus qui, utilisés de manière systématique, introduisent un langage commun consacré à la transparence, au transfert et à la reconnaissance des acquis d'apprentissage. Parmi ses concepts et processus se trouvent le langage commun, les acquis d'apprentissage, les unités d'acquis d'apprentissage, éléments constitutifs des certifications, ou encore la notion de crédit qui est accordé à l'apprenant pour ses acquis d'apprentissage évalués et attestés.

26
—
27

Depuis 2014, la coordination du groupe d'experts nationaux ECVET fait partie intégrante de la convention et du programme de travail Erasmus+ géré par Anefore.

La coordination des experts ECVET par Anefore permet des synergies, notamment pour les projets de mobilité du secteur de la formation professionnelle. Les porteurs de projets peuvent en effet se faire conseiller par les experts pour utiliser ECVET dans le cadre de leurs projets de mobilité relevant de l'action clé 1 du programme Erasmus+. ECVET permet ainsi de mieux faire reconnaître les acquis d'apprentissage obtenus par les apprenants lors de mobilités en Europe.

En concertation avec Anefore, le Service de la Formation professionnelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) a sélectionné et nommé les deux experts nationaux ECVET au cours du deuxième semestre 2014.

Des réunions de coordination et des réunions d'experts ont eu lieu pour définir la stratégie à adopter, respectivement pour planifier les actions futures, en particulier pour 2015.

Outre les activités au niveau national, l'agenda a comporté la participation au Forum ECVET à Vienne, du 29 au 31 octobre 2014, et la participation à une conférence d'experts organisée le 19 novembre par l'agence nationale autrichienne à Vienne concernant l'échange d'expériences sur l'impact d'ECVET sur les systèmes d'éducation formelle dans les différents pays. L'expert luxembourgeois a contribué par une intervention à cette rencontre.

Pour 2015, les experts ont prévu, en collaboration avec le Service de la Formation professionnelle du MENJE, d'informer les différents établissements de leur mission en tant qu'experts ECVET et d'une prise de contact en vue d'une séance d'information sur les aspects techniques d'ECVET. Ces séances d'information seront organisées à l'intention des lycées et des professeurs, organisateurs potentiels de projets de mobilité sous l'action clé 1 du programme Erasmus+ dans le secteur de la formation professionnelle. Par ailleurs, il a été prévu que du matériel d'information et de promotion du système ECVET sera élaboré dès 2015.

L'action eTwinning encourage la coopération scolaire en Europe au moyen des technologies de l'information et de la communication (TIC) et offre à ses membres de nombreuses opportunités de réseautage et de développement professionnel.

La plateforme multilingue eTwinning constitue le point de rencontre et l'espace de travail central de l'action, qui s'adresse aux établissements scolaires, de tous niveaux et types d'enseignement, aux enseignants de toutes disciplines, aux chefs d'établissements et au personnel éducatif non enseignant.

Anefore est le Bureau d'assistance eTwinning au Luxembourg.

L'action eTwinning a été associée à chaque événement majeur organisé par Anefore concernant le programme Erasmus+.

Lors des réunions d'information à l'attention des représentants et du personnel des établissements scolaires, l'Agence nationale a mis l'accent sur les synergies et complémentarités entre l'action eTwinning et les projets Erasmus+ pour le secteur scolaire.

Une section du site Internet de Anefore a été réservée à l'action eTwinning. Sur cette page, le public trouve des informations générales, des actualités, un calendrier des événements, des publications ainsi que des témoignages concernant l'action eTwinning.

En tant que Bureau d'assistance eTwinning, Anefore a assuré un appui aux enseignants inscrits, par téléphone ou par e-mail, ou dans le cadre de réunions d'information organisées à la demande de participants individuels.

Une formation de 2 heures concernant la plateforme eTwinning et l'utilisation d'outils web en classe a été organisée au département de formation pédagogique des enseignants du secondaire de l'Université du Luxembourg.

Le Bureau d'assistance eTwinning a coorganisé 3 séminaires de contact à l'étranger :

- + du 28 au 30 mars à Anvers, un séminaire de contact multilatéral eTwinning coorganisé avec les agences eTwinning d'Allemagne, de Belgique, de France, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, pour les enseignants du secteur scolaire ;
- + du 4 au 6 avril à Helsinki, un séminaire de contact eTwinning organisé par les agences eTwinning des pays nordiques et du BENELUX, et destiné aux enseignants de géographie et de sciences de l'enseignement secondaire ;
- + du 5 au 7 novembre à Hallein, un séminaire de contact eTwinning pour l'enseignement fondamental, coorganisé par les agences eTwinning germanophones.

32 enseignants ont été enregistrés comme membres sur la plateforme eTwinning en 2014, et 28 nouveaux projets ont été mis en route. 13 enseignants ont pu participer gratuitement à des événements eTwinning internationaux (séminaires de contact, ateliers de formation européens et conférence annuelle).

5 projets eTwinning ont obtenu un Label de qualité national, qui leur a été remis par M. Claude Meisch, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, lors de la conférence annuelle de Anefore. Ces mêmes projets se sont également vu décerner un Label européen eTwinning.

Les évènements de l'année 2014

22 janvier



Lancement du programme Erasmus+

Séance d'information de la presse coorganisée par Anefore et le Service National de la Jeunesse (SNJ) à la Maison de l'Europe

30 janvier



INFO DAY sur le programme Erasmus+

Journée d'information coorganisée par Anefore et le SNJ à la Maison de l'orientation pour les secteurs de l'éducation scolaire, de l'éducation des adultes, de l'enseignement et de la formation professionnels, et de la jeunesse

4 février



INFO DAY sur le programme Erasmus+

Atelier d'information organisé par Anefore à la Maison de l'orientation pour le secteur de l'enseignement supérieur

17-21 mars



Visite d'étude CEDEFOP: « Preventing, monitoring and reducing school drop-out in Luxembourg »

Évènement organisé par Anefore à l'intention de décideurs et de représentants d'institutions européennes impliquées dans la lutte contre le décrochage scolaire (écoles, ministères, autorités régionales, ...) afin de présenter les mesures de lutte contre le décrochage scolaire au Luxembourg à travers de multiples visites, discussions et échanges de bonnes pratiques au niveau européen

11 février



Web tools for education and eTwinning

Formation organisée par Anefore pour présenter la plateforme eTwinning et les outils pédagogiques en ligne aux professeurs de langues, stagiaires de l'Université du Luxembourg

26 mars



Les outils Europass: le CV et le passeport européen des compétences adaptés aux besoins des élèves

Formation réalisée par Anefore pour les enseignants du Lycée technique du Centre (LTC, annexe Kirchberg), et particulièrement les régents des classes de 9^{ème}, organisée par le LTC, l'Action Locale pour Jeunes et l'Institut de Formation continue

28-30 mars



Séminaire de contact multilatéral eTwinning

Atelier transnational à Anvers, coorganisé par Anefore avec les agences eTwinning d'Allemagne, de Belgique, de France, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, pour les enseignants du secteur scolaire

4-6 avril



« eTwinning Seminar: natural-science in Helsinki »

Séminaire de contact eTwinning organisé par les agences eTwinning des pays nordiques et du BENELUX et destiné aux enseignants de géographie et de sciences de l'enseignement secondaire

16-17 mai



**Youth on the Move
Luxembourg**

Foire organisée à l'intention des jeunes de 12 à 35 ans par la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg, avec la participation de Anefore

3 juillet



**Journée « Innovation sociale
et culturelle et financements
européens »**

Séance d'information pour les acteurs du secteur culturel, du secteur de l'innovation sociale et pour le grand public, organisée au 1535 par Relais Culture et l'ancien CRP Henri Tudor

22-29 septembre



Foire LUXDIDAC

Participation de Anefore à l'exposition sur les innovations en matière de matériel didactique, organisée par le SNE pour les enseignants du préscolaire, primaire, secondaire et secondaire technique. Au stand de Anefore ont été promues les actions Erasmus+ du secteur scolaire, eTwinning, Europass et Euroguidance

13-14 novembre



28^e Foire de l'étudiant

Stand commun de Anefore et du SNJ, avec présentation des outils Europass et des opportunités de mobilité pour étudiants et jeunes proposées par le programme Erasmus+

5-7 novembre



**Séminaire de
contact eTwinning**

Séminaire de contact eTwinning pour l'enseignement fondamental à Hallein, coorganisé par les agences eTwinning germanophones

4 novembre



**Réunion de lancement :
Projets de mobilité 2014
(action clé 1)**

de l'enseignement supérieur

**Réunion de lancement :
Projets de mobilité 2014
(action clé 1)**

de l'enseignement et de la formation professionnels

24 novembre



**Réunion de lancement :
Projets de partenariats
stratégiques 2014
(action clé 2)**

des secteurs de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de l'éducation des adultes

25 novembre



**Réunion de lancement :
Projets de mobilité 2014
(action clé 1)**

des secteurs de l'enseignement scolaire et de l'éducation des adultes

**Réunion de lancement :
Projets de partenariats
stratégiques 2014
(action clé 2)**

de l'enseignement scolaire et de l'éducation des adultes

2 décembre



**Conférence annuelle
Erasmus+ :
Le « + » des projets européens**

Conférence organisée par Anefore et précédée de 3 ateliers d'information communs coorganisés avec le SNJ au sujet de l'appel à propositions 2015 du programme Erasmus+

Publications et communication externe

En 2014, Anefore s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle, d'allure dynamique et moderne. Le nouveau site Internet présente des informations sur le programme Erasmus+, les activités de Anefore ainsi que les actualités, publications et autres informations liées à l'éducation et la formation en Europe.

Anefore a utilisé divers moyens de communication pour promouvoir le programme Erasmus+ et diffuser les résultats de projets financés dans le cadre de l'ancien programme EFTLV en 2014 : édition et diffusion de publications imprimées, également téléchargeables en ligne, communiqués de presse, mise à jour du site Internet www.anefore.lu et du portail commun www.erasmusplus.lu, publication des actualités liées au programme sur le site et la page Facebook de l'Agence.

Les publications

En début d'année 2014, Anefore a diffusé 2000 exemplaires de la publication « **Impact – Le programme européen d'éducation et de formation tout au long de la vie dans les écoles luxembourgeoises** » imprimée fin 2013. Cette publication a clôturé la période 2007-2013 du Programme européen d'éducation et de formation tout au long de la vie. En présentant des exemples de projets scolaires européens et leurs résultats au niveau des écoles luxembourgeoises, elle a promu le réseautage et la coopération transnationale des établissements d'enseignement et de leur personnel.

L'édition du **Rapport annuel 2013**, dernier de la période du programme EFTLV, a permis de faire le bilan des 7 années de l'ancien programme tout en présentant le nouveau programme Erasmus+ au grand public. Cette publication, tirée à 2000 exemplaires, a été présentée lors de la conférence annuelle du programme Erasmus+ et diffusée aux acteurs clés de l'éducation et de la formation au Luxembourg.

Pour soutenir la promotion du nouveau programme Erasmus+, Anefore a édité un **dépliant d'information** qui a été largement distribué aux établissements d'enseignement et de formation luxembourgeois et lors des événements organisés par l'Agence.

Anefore a coopéré à une publication de la Commission européenne « **7-year European Language Label – Innovative Projects in the Lifelong Learning Programme** ». Cette publication a recensé dans tous les pays européens les projets les plus innovants qui ont obtenu un Label européen des langues (LEL) dans le cadre du programme EFTLV.

www.ec.europa.eu/languages/library/publications/7-year-ell-llp-projects.pdf

Internet et média sociaux

La présence de Anefore sur les réseaux sociaux s'est confirmée à travers sa page Facebook. L'Agence a posté une cinquantaine de communications sur Facebook en 2014. Grâce à son activité sur ce réseau, Anefore a pu accroître le nombre de visites sur son site Internet et mieux promouvoir le programme Erasmus+. L'« effet Facebook » s'est encore confirmé en novembre 2014 lors de la Foire de l'Étudiant, où l'activité de promotion Erasmus+, organisée par Anefore sur le stand commun avec le SNJ, a donné lieu à la mise en ligne de 197 photos.

Anefore a contribué à la mise à jour des informations dans des publications et sites partenaires, p. ex. pour le Service de Formation des Adultes, le Centre Information Jeunes, Europaforum, l'Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue et l'Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois.

D'autre part, l'Agence a participé à l'édition spéciale « **Best of ADAM - Des produits innovants pour la formation professionnelle** » sur le portail ADAM des projets Leonardo da Vinci.

www.adam-europe.eu/hp/100/File/Newsletter%202014/ADAM%20Newsletter%2005%202014%20FR_NEU.pdf

La presse

La presse a régulièrement diffusé les informations concernant les projets européens et le nouveau programme Erasmus+. Au cours de l'année 2014, plus de 220 communiqués et articles relatifs aux projets européens et aux activités de Anefore ont été publiés dans la presse écrite et sur Internet.

Résultats de la sélection 2014

KA1 - Projets de mobilité 2014

Secteur de l'enseignement scolaire

Établissement	Titre du projet	Adresse	Cofinancement accordé
1^{ER} APPEL			
Deutsch-Luxemburgisches Schengen- Lyzeum Perl	Lehrerauslandsfortbildung 14/15	2, Auf dem Sabel D-66706 Perl	14'661 €
École Centrale de Sandweiler	Éducation à la paix	6, rue Weicker L-5255 Sandweiler	2'930 €

2^{ÈME} APPEL

Centre de Logopédie	School Development of Centre de Logopédie	4, Place Thomas Edison L-1483 Strassen	29'000 €
Lycée Classique de Diekirch	Excellence through motivation: improving media literacy and promoting highly gifted students in cooperation with European partner schools.	32, Avenue de la Gare L-9233 Diekirch	30'620 €

Secteur de l'enseignement et de la formation professionnels

Établissement	Titre du projet	Adresse	Cofinancement accordé
1^{ER} APPEL			
Lycée du Nord Wiltz	Living and working in Europe	Rue Général Patton L-9501 Wiltz	108'060 €
Lycée technique d'Ettelbruck	Anschaffung von beruflichen Kompetenzen in Europa	71, avenue Salentiny L-9002 Ettelbruck	73'627 €
Lycée Josy Barthel Mamer	Stage européen en génie civil	2, rue Gaston Thorn L-8268 Mamer	10'508 €

Lycée Technique pour Professions de Santé	La mobilité Erasmus Plus - Un défi pour les jeunes en formation professionnelle du domaine des professions de santé - Formation de l'aide-soignant et de l'infirmier responsable de soins généraux	27, rue Barblé L-1210 Luxembourg	114'450 €
Lycée technique hôtelier Alexis Heck	Erasmus+ stages partout en Europe pendant la formation professionnelle	rue Joseph Merten L-9201 Diekirch	169'307 €
Centre National d'Information Jeunes	Traineeships without borders	87, route de Thionville L-2611 Luxembourg	78'708 €

2^{ÈME} APPEL

Lycée du Nord Wiltz	Living and working in Europe	Rue Général Patton L-9501 Wiltz	15'825 €
Lycée Josy Barthel Mamer	Stage européen en génie civil	2, rue Gaston Thorn L-8268 Mamer	1'225 €

Secteur de l'enseignement supérieur

Établissement	Titre du projet	Adresse	Cofinancement accordé
Université du Luxembourg	Projet de mobilité Erasmus+ 2014	162a, avenue de la Faiencerie L-1511 Luxembourg	908'800 €
Lycée Technique pour Professions de Santé	Projet de mobilité Erasmus+ 2014	27, rue Barblé L-1210 Luxembourg	138'000 €
BBI-Lux	Projet de mobilité Erasmus+ 2014	Château de Wiltz L-9516 Wiltz	138'000 €
Eufom - European University for Economics & Management	Projet de mobilité Erasmus+ 2014	7, rue Alcide de Gasperi L-2981 Luxembourg-Kirchberg	9'640 €

Secteur de l'éducation des adultes

Établissement	Titre du projet	Adresse	Cofinancement accordé
Fondation A.P.E.M.H. (Association de Parents d'Enfants Mentalement Handicapés)	Réponses aux nouveaux besoins d'éducation relatifs aux liens de parentalité des jeunes adultes en situation de handicap	Domaine du Château 10, rue du Château L-4976 Bettange-sur-Mess	18'460 €

KA2 - Projets de partenariats stratégiques 2014

Secteur de l'enseignement scolaire

Établissement	Titre du projet	Adresse	Cofinancement accordé
Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl	Économie et stage observatoire, Ökonomie und Schülerorientierungspraktikum	2, Auf dem Sabel D-66706 Perl	197'590 €

School to School

Lycée Classique de Diekirch	Lebendiges Europa – Sprachförderung durch Kreativität, Europe vivante – Promotion des langues par la créativité	32, Avenue de la Gare L-9233 Diekirch	27'200 €
École Privée Fieldgen	Looking for a universal language by means of performing arts	21, rue d'Anvers L-1130 Luxembourg	20'220 €
Lycée Technique de Bonnevoie	There is something new under the sun	119, rue du Cimetière L-1338 Luxembourg	22'580 €

Secteur de l'enseignement et de la formation professionnels

Établissement	Titre du projet	Adresse	Cofinancement accordé
Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST)	UrBAn Courier	5, avenue des Hauts Fourneaux L-4362 Esch-sur-Alzette	168'314 €
Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST)	Certification for continuous vocational education and training trainers	5, avenue des Hauts Fourneaux L-4362 Esch-sur-Alzette	244'162 €

Secteur de l'enseignement supérieur

Établissement	Titre du projet	Adresse	Cofinancement accordé
Université du Luxembourg	Partnership in Information Security	162a, avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg	150'090 €
Institut Européen des Itinéraires Culturels	Heritage and Cultural Tourism Open Resources for innovative training schemes related to the Cultural Routes of the Council of Europe	28, rue Münster L-2160 Luxembourg	248'125 €

Secteur de l'éducation des adultes

Établissement	Titre du projet	Adresse	Cofinancement accordé
Together Luxembourg	Partnership for Media Education	87, route de Thionville L-2611 Luxembourg	58'935 €
Luxembourg Institute of Health (LIH)	Santé Publique et Santé Mentale : Nouveaux besoins, nouvelles formations : quelle employabilité des usages en Europe ?	84, Val Fleuri L-1526 Luxembourg	272'593 €

Pour plus d'informations :

(+352) 2478 5284

info@anefore.lu

www.anefore.lu

ISBN 978-99959-896-1-3

Avec le soutien :

de la Commission européenne

du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



www.anefore.lu

ISBN 978-99959-896-1-3

